



Lettre d'informations aux écoles

<http://75.snuipp.fr>

mél : snu75@snuipp.fr

Compte-rendu du CDEN du 6 novembre

Des lycéens isolés parisiens dorment à la rue, c'est inacceptable ! Non à l'expulsion de Yero !

En préambule de la séance, la FSU est intervenue sur le cas de ces jeunes livrés à la rue. **Il y a maintenant quinze jours, la FIDL, le syndicat lycéen s'est saisi de la question des lycéens isolés livrés à la rue.** La FIDL assume le rôle de l'Etat et ce n'est pas de son ressort de prendre en charge des mineurs et des très jeunes majeurs dans ses locaux. Il est profondément inadmissible que de telles situations perdurent en 2014 dans le pays des droits de l'Homme. C'est une question de dignité humaine ! Pour la FSU, il en va de la responsabilité des pouvoirs publics d'assurer des conditions de vie décentes pour les lycéens isolés. Il y a urgence à agir !

Par ailleurs, la FSU a demandé l'intervention de l'académie et de la ville pour obtenir **l'abandon de l'expulsion de Yero Sall**, élève en CAP menuiserie au lycée Léonard de Vinci (75015), en rétention depuis le 25 octobre et qui doit être expulsé le 8 novembre.

Bilan de rentrée : une rentrée encore difficile !

Comme en CAPD, en comité technique, le SNUipp-FSU a porté son analyse et ses revendications concernant la situation des écoles à Paris : rythmes, manque d'AVS, effectifs chargés, absence de formation continue... La FSU ne se limite pas à la plainte, mais appelle les collègues au niveau national à une semaine d'action pour la fonction publique, les services publics et l'éducation du 17 au 22 novembre avec en point d'orgue un rassemblement le 22 novembre.

Education prioritaire : il faut instaurer l'équité et la transparence avec des moyens à la hauteur des besoins !

De manière générale, les syndicats de la FSU ont rappelé leur position et leurs revendications concernant le projet de carte présenté par l'Académie et l'enveloppe fermée qui conduit à passer arbitrairement de 32 à 29 REP.

L'entrée par le conseil école/collège n'est pas pertinente ; elle ne permet pas de prendre en compte la réalité du terrain et conduit à des aberrations.

Si les critères utilisés peuvent être pertinents, il est nécessaire de les affiner.

Concernant les écoles, le fait de décider ou non de leur classement en EP en fonction du collège de rattachement est une absurdité, l'académie le reconnaît elle-même.

La FSU rappelle que le principe même de l'éducation prioritaire est de partir des besoins des élèves. Il faut donc travailler au niveau de chaque école et chaque établissement pour définir le classement de chaque structure de l'éducation nationale en EP. La définition des réseaux doit être faite seulement dans un second temps sans que les REP ne recourent forcément les secteurs des collèges classés en EP.

La FSU demande la remise à plat de la carte pour que la future cartographie de l'éducation prioritaire soit basée sur les besoins des écoles et des établissements.

En préambule du CDEN, le Directeur de l'académie a annoncé l'accord du Ministère pour dissocier réseaux d'éducation prioritaire des réseaux écoles-collèges.

À la question du SNUipp-FSU demandant si une école pouvait être en EP sans envoyer d'élève dans un collège EP, le directeur a répondu que tout est à l'étude et que de nouvelles propositions seront faites.

Pour le SNUipp-FSU, c'est une annonce positive. Elle est à mettre au crédit de l'action des enseignants associés aux parents d'élèves, des réunions syndicales tenues par le SNUipp-FSU Paris ainsi que des deux audiences avec l'Académie où nous avons développé nos revendications et notre argumentation depuis le dévoilement de la nouvelle carte de l'éducation prioritaire le 14 octobre.

Pour autant, la question est loin d'être réglée. Il est d'abord indispensable de remettre en cause l'enveloppe prédéfinie qui enferme le renouvellement de la carte de l'éducation prioritaire dans un carcan budgétaire restreint. Il est également indispensable d'être vigilant sur la mise en pratique des annonces académiques sur la méthode de classement. Le SNUipp-FSU appelle les collègues à se réunir de manière unitaire dans les arrondissements afin de débattre et de construire ensemble la mobilisation et soutient les mobilisations en cours : grève des écoles Romainville/Bois/Eugénie Cotton le 7/11, grève du groupe scolaire Kuss le 10/11... Nous appelons toutes les écoles qui l'estiment nécessaire, de nous faire parvenir toutes les données qu'elles jugent importantes pour justifier de leur classement en EP.

Logement des enseignants à Paris : le SNUipp-FSU interpelle l'académie et la ville

Le SNUipp-FSU Paris s'est opposé à la proposition de maintien du montant de l'IRL pour les instituteurs. Lorsqu'on connaît le niveau des loyers parisiens, le maintien du montant de l'IRL alors que le nombre d'allocataires diminue chaque année n'est pas acceptable.

Le SNUipp-FSU a interpellé la Ville sur sa politique du logement et aussi l'académie sur la politique d'offre de logement dans le cadre de l'Action sociale académique et interministérielle. Mme Cordebard, maire adjointe chargée des écoles a rappelé la politique de logements menée par la Ville envers les « classes moyennes » dont font partie les enseignants. Mme Calandra, maire du 20^e arrondissement a évoqué la possibilité d'une convention Rectorat/Ville/bailleurs sociaux pour favoriser l'accès au logement social des enseignants parisiens.

Le SNUipp-FSU avait déjà interpellé la Maire de Paris sur cette question lors d'une audience en septembre et nous sommes déterminés à obtenir rapidement des avancées dans ce domaine.